

> vie associative > réseau de proximité

> économie sociale et solidaire

La lettre des acteurs Animation Rurale 44 - Décembre 2015 - n°64



Comment pratiquer la Laïcité? – Journée du 9 décembre 2015

Interventions d'universitaires, retour d'expérience, improvisations théâtrales, une journée riche. À partager.

La Laïcité : un socle solide et une apparente fragilité

La laïcité est partagée à l'échelle européenne depuis le XIXème siècle et inscrite dans la Constitution, niveau fondamental de notre société et traduction légale de la légitimité des pouvoirs. Elle est le creuset qui nous permet de faire société. Une société politique, de droit, qui dit ce sur quoi elle veut fonder le vivre ensemble et fait entendre la volonté générale du peuple citoyen, sans aucune intervention de principe supérieur, dieu ou histoire. En cela, elle est le résultat d'une lutte, d'un processus pour l'émancipation des peuples. Mais la laïcité est aussi une valeur, un concept, qu'on ne peut isoler de la question sociale. Sans volonté et des conditions socio-économiques favorables, son existence est fragilisée. En effet, si elle impacte des domaines nouveaux – le droit des femmes, la santé, la famille- et permet des évolutions sociétales majeures, elle est de plus en plus utilisée pour développer des discours conservateurs de repli sur des cultures identitaires ou sur des religions qui favorisent le retour de tensions. Il importe donc de rappeler qu'en les inscrivant dans un cadre juridique, la loi de 1905 autorise l'expression de libertés individuelles de telle manière qu'elles puissent être compatibles avec les libertés reconnues et accordées à tous. Elle distingue ce qui est du ressort de la sphère privée -croyance et pratique d'une religionde la sphère publique entendue comme puissance publique et non comme garant d'une neutralité de l'espace public. Il apparait donc aujourd'hui fondamental de saisir l'esprit de la laïcité et de la concevoir comme un "projet devant nous".

La laïcité: « une invitation au voyage »

Par son éducation, chaque citoyen doit être capable d'aller de ce qui lui a été donné (ses racines), à son environnement et au monde : d'accéder à d'autre sphère d'existence. Le principe de laïcité lui permet d'entrer dans un vivre ensemble nourri de la diversité, de comprendre l'autre comme «mon égal en acte et en droit», d'arriver à une vision cosmopolite de l'homme comme fruit de ses multiples expériences et habitant du monde. Au-delà de la tolérance, elle implique le respect de l'autre. Pour cela, il est nécessaire de clarifier les mots et les concepts, de lutter contre toutes les formes de discrimination qui nourrissent les phénomènes de radicalisation, d'éduquer aux médias, réseaux sociaux et internet (lieu de construction du moi des jeunes) et de renforcer la prévention de l'emprise mentale. Laïcité n'est pas uniformité.

Des conditions nécessaires à l'expression de la laïcité.

Pierre Tournemire, dans un propos prospectif et optimiste, pose ainsi ces conditions. Le respect des personnes pour ce qu'elles sont, ce qu'elles pensent ; les juger pour ce qu'elles font. Ne pas enfreindre les individus dans leurs pratiques et convictions religieuses sans que la chose publique ne soit tenue d'appliquer l'ensemble des prescriptions des religions. Être raisonnable : c'est reconnaitre nos facultés à raisonner et à être dans la mesure ; c'est aussi accepter l'autre dans son altérité. Chercher à comprendre l'autre, à reconnaitre ses différences, c'est à dire une égale valeur aux cultures. Rappelons que la laïcité n'a pas toujours été exemplaire (droit de vote des femmes, IVG, ...) et a mis du temps à accepter certains principes d'égalité ne serait-ce qu'entre les hommes et les femmes. Si nous avons dépassé des difficultés, d'autres peuvent aussi le faire... Privilégier le dialoque pour partager ses opinions. Prendre en considérations les singularités de l'autre suppose d'être rassembleur, la république c'est aussi rechercher du commun. Bien des questions peuvent alors être abordées en revenant à des thèmes précis, concrets et documentés.

dans cette journée : Celui qui croyait au ciel celui qui n'v crovait pas Tous deux adoraient la belle prisonnière des soldats Lequel montait à l'échelle et lequel guettait en bas Celui qui croyait au ciel celui qui n'y croyait pas Qu'importe comment s'appelle cette clarté sur leur pas Que l'un fut de la chapelle et l'autre s'y dérobât ... http://www.poesie.net/aragon4.h <u>tm</u>

La Rose et le Réséda poéme

d'Aragon (1943) souvent cité

La laïcité au quotidien - Repères et situations de terrain

Le Centre Interculturel de Documentation Nantes (CID-Origi'nantes) est à l'initiative de ce livre guide gratuit qui a été mis à disposition des participants de la journée de la laïcité. http://cid-nantes.org/

Des liens intéressants à suivre... Laïcité et école

http://www.gouvernement.fr/sites /default/files/contenu/piecejointe/2014/07/charte-laiciteecole.pdf

Laïcité et structures socioéducatives

http://www.gouvernement.fr/sites /default/files/contenu/piecejointe/2015/07/laicite-socioeducatives-juillet2015.pdf

Et un lien global vers les documents de l'observatoire http://www.gouvernement.fr/doc uments-de-l-observatoire-de-la-<u>laicite</u>

Synthèse de l'intervention de **Pierre Tournemire** <u>erwancreach</u>@ar44.fr



L'équipe fédérale: Les permanents : Bruno Loriot, Dominique Aubrière, Antoine Bouillard, Sylvia Chatelain, Erwan Créac'h, Mickaël David, Emmanuelle Devy, Stéphan Fresnet, Marion Fossion, Marylène Grégoire, Soazig Grouhan, Vincent Harel, Sophie Huet, Audrey Louérat - Le conseil d'administration : Bernard Luçon, Jean-Charles Poulard, Fabienne André, Dominique Laperrière, Isabelle Jourdain, Marie Pascale Callard-Le Pechon, Pascal Guérin, Laure Le Gars, Anne Françoise Oger, Hélène Simon, Céline Cremades